

## STATIONNEMENT À DISTROFF

### Arrêt minute, mode d'emploi



Depuis la rentrée de septembre, la municipalité de Distroff a redéfini les règles de stationnement aux abords du groupe scolaire Les Charmilles, rue de l'Église, sur la chaussée et le long des trottoirs. « Bien souvent, des véhicules se garent sur les deux places réservées à l'arrêt minute en pensant, à tort, que tant qu'elles n'y restent pas trop longtemps, le temps d'aller à l'agence postale pour envoyer un colis ou à l'école pour déposer ou récupérer leur enfant, elles ont le droit de le faire », fait remarquer le brigadier Alain Thomas, agent de police municipale, qui doit faire face à la mauvaise humeur des contrevenants. La définition de l'arrêt minute est précise : « Un arrêt minute est autorisé, et considéré comme étant un arrêt au sens du code de la route : immobilisation momentanée d'un véhicule sur une route durant le temps nécessaire pour mettre la montée ou la descente de personnes, le chargement ou le déchargement du véhicule, le conducteur restant aux commandes de celui-ci ou à proximité pour pouvoir, le cas échéant, le déplacer. » Pour une meilleure compréhension, l'arrêté municipal a été placardé sur la façade, juste devant les deux places de l'arrêt minute. Après la phase d'information viendra le moment de l'infraction constatée et poursuivie !

## TRADITION À METZERESCHE

### La Saint-Martin leur va si bien !



Les petits de la maternelle se sont rendus à l'école Charles-Marchetti où les attendaient les grands pour leur distribuer les lanternes qu'ils avaient eux-mêmes fabriquées au cours d'ateliers spécifiques à l'école. Une nouveauté cette année, les lanternes étaient composées de petites lampes à LED, un système offrant plus de sécurité que les bougies. Ainsi équipés, les petits ont pu défilier fièrement dans les rues de Metzeresche avec leurs copains du CP et du CE 1 tout en chantant les traditionnels Lieder de la Saint-Martin. C'est dans le cadre de l'apprentissage de la langue de Goethe à l'école qu'ils ont ainsi repris la tradition allemande de la Saint-Martin en partant à la recherche de l'âne qui s'était échappé. Si les écoliers n'ont pas retrouvé l'animal, ils ont su en revanche débutsquer et faire honneur au délicieux goûter qui les attendait à la maternelle.

## URGENCES

**Samu 57**  
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

**Médecins**  
Metzervisse, Kédange, Hombourg-Budange, Distroff : (tél. 0820 33 20 20).

**Pharmacies**  
Tous secteurs : composer le 3237.

**Sapeurs-pompiers**  
Tous secteurs : tél. 18.

**Gendarmeries**  
Guénange : 2, impasse Jacqueline-Auriol (tél. 03 82 82 64 27).  
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

**Ambulances**  
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).  
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).

## DISTROFF

### De la pomme au jus à l'école Les Charmilles

Les élèves de CP et CP-CE1 du groupe scolaire Les Charmilles ont assisté à la fabrication du jus de pomme proposée par les bénévoles du Syndicat des arboriculteurs de Koenigsmacker - Basse-Ham et environs.



Gérard Grussenmeyer et Charles Pilois ont fabriqué du jus de pomme devant les enfants. Photos RL

Une démarche originale a été initiée par Charles Pilois, le président du Syndicat des arboriculteurs de Koenigsmacker - Basse-Ham et environs. Des adhérents ont commencé par faire d'abord la tournée des périscolaires, avant de rendre visite aux écoles, comme aux Charmilles ce jour-là. « Nous avons remarqué que dans de nombreux vergers, les pommiers sont trop souvent laissés à l'abandon alors qu'il est très facile de fabriquer du jus de pomme, souligne Charles Pilois. Notre syndicat possède un pressoir de 400 litres dans les ateliers communaux de Basse-Ham, qui fonctionne à plein régime durant la période de récolte. Nous avons de plus en plus d'adhérents qui viennent chez nous avec leurs fruits. Notre démarche,

aujourd'hui auprès de la jeunesse, est de faire découvrir le goût de ce produit naturel 100 % bio, de ressusciter et de préserver ce patrimoine et aussi de passer le témoin car nous commençons à sentir l'âge et avons besoin de relève ! »

Accompagné de Gérard Grussenmeyer, membre du syndicat, Charles Pilois a installé le pressoir et le broyeur à pommes dans la grande salle du centre culturel. « Le syndicat a acquis ce matériel pour que nous soyons plus mobiles et, plutôt que de faire venir les classes chez nous, il nous est plus

facile de nous déplacer dans un cadre connu des enfants. » Quarante-cinq kilogrammes de pommes, des Rambour, ont été hachés menu pour être ensuite placés dans le pressoir et, une fois le couvercle et les cales en place, la manche a été tournée jusqu'à l'écoulement du liquide jaune foncé. « En début de campagne, le jus est clair. Au fur et à mesure que les pommes gagnent en maturité, le jus devient plus foncé. »

Les enfants n'ont pas manqué une parole des explications et ont réagi en voyant le jus de pomme couler, avec

ensuite une seule envie : le goûter ! Et de l'avis unanime, « le jus de pomme, c'est bien meilleur que le cola ! » Ceux qui avaient apporté une bouteille ont pu repartir avec un peu de ce délicieux nectar.

Antoine Caillou, animateur des ateliers scientifiques du Moulin de Buding, a participé à cette animation, car la fabrication du jus de pomme sera bientôt proposée parmi les activités. Un pressoir et un broyeur manuel ont d'ailleurs été acquis pour la mettre en place.

Et comme rien ne se perd dans la fabrication du jus de pomme, le résidu du pressage, après fermentation, va être distillé pour obtenir... du calvados. Mais c'est une autre histoire, qui n'est plus pour les enfants !

## INTERCOMMUNALITÉ

### Conseil communautaire mardi

La prochaine réunion du conseil communautaire de l'Arc Mosellan (CCAM) aura lieu le mardi 17 novembre, à 18 h, en la salle Pablo-Neruda de Guénange.

À l'ordre du jour : PV de la séance du conseil communautaire du 27 octobre ; budgets-décisions modificatives 2015 ; projet de nouveaux statuts de la CCAM, modification des compétences ; définition de l'intérêt communautaire, aménagement de l'Espace ; définition de l'intérêt communautaire, voirie d'intérêt communautaire ; définition de l'intérêt communautaire, développement et aménagement sportif de l'espace communautaire ; zone de Koenigsmacker-projet urbain partenarial ; divers.

## METZERVISSE

### Club de l'amitié

Les membres du Club de l'amitié se retrouveront le mardi 17 novembre, à partir de 14 h, au centre culturel.

Au programme de cette après-midi, des jeux de société et le goûter, au cours duquel seront souhaités les anniversaires du mois.

### Calendrier des fêtes

Les responsables associatifs du chef-lieu de canton se retrouveront, à l'initiative de la municipalité, mercredi 18 novembre à 20 h, à la salle de la mairie, pour l'établissement du calendrier des fêtes de l'année 2016.

En vue de la publication du journal municipal en fin d'année et permettre sa distribution du bulletin avant les fêtes, chaque association, qui dispose d'un espace pour faire paraître un article agréement éventuellement de photos, est invitée à faire parvenir son écrit dans les meilleurs délais, au format numérique si possible (sauf PDF) à l'adresse suivante : commune.metzervisse@wanadoo.fr

## BOUSSE

### Quel temps fera-t-il demain ?

C'est la question qui sera à l'ordre du jour à l'occasion d'une conférence animée par Franck Steffan, écologiste convaincu, à la demande de la municipalité de Bousse et de l'Arc Mosellan.

Une conférence qui se déroulera le vendredi 20 novembre, à 20 h, à la salle des fêtes de Bousse. Entrée libre.

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

### Soirée dansante du Beaujolais

Les Bigophones de Metz-Rurange organisent leur soirée Beaujolais nouveau le samedi 21 novembre. Cette année, l'animation a été confiée à l'orchestre Éléance, qui officie entre autres au bal de la Rose à Maizières-lès-Metz. Le prix du menu a été fixé à 28 € et à 13 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Les places étant limitées, il est conseillé de réserver rapidement en téléphonant à Jean-Luc Massaro au 03 87 73 91 27 ou au 06 80 23 78 89.

## NUMÉROS

### Correspondants

**Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner, Veckring, Volstroff, Hombourg-Budange :** Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).

**Bertrange-Imeldange, Stuckange :** Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50 ou 06 89 12 72 05).

**Bettelainville, Luttange :** Estelle Lejeune (tél. 03 82 83 57 53 ou 07 82 05 42 23).

**Bousse :** Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 88 28 08 06).

**Budling :** Denis Guerdier (tél. 03 82 83 53 27).

**Distroff, Metzervisse, Valmestroff :** Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).

**Elzange :** Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).

**Guénange :** Julien Wagner (tél. 06 32 03 99 01) ; wagnerjulien@laposte.net ; Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).

**Inglange :** Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).

**Kemplich :** Jean-Nicolas Conati (tél. 06 65 77 76 70) ; jean-nicolas.conati@orange.fr

**Koenigsmacker :** Philippe Even (tél. 06 14 89 30 98).

**Malling :** Liliane Gillich (tél. 03 82 50 41 67 ou 06 60 99 90 35) ; liliane.gillich@gmail.com

**Menskirch :** Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).

**Metzeresche :** Brigitte Louiniss (tél. 03 82 83 93 22).

**Oudrenne :** Pierre Hirtz (tél. 03 82 50 10 76).

**Rurange-lès-Thionville :** Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).

## GUÉNANGE

### Apprendre en s'amusant

Le centre social municipal Louise-Michel propose une nouvelle activité : l'accompagnement à la scolarité.

L'équipe formée de Romain, Mylène, Valérie, Danièle et Sadia a en charge une douzaine d'enfants, à raison de deux séances d'une heure trente par semaine. Les cours d'accompagnement à la scolarité ont lieu les lundis et vendredis, de 16 h 30 à 18 h, en période scolaire.

Le but est de proposer une action qui puisse offrir appui et ressources aux enfants qui souhaitent un suivi personnalisé, gage de qualité. En effet, le fait d'être en groupes restreints permet d'attacher une attention particulière à chacun des enfants.

Les élèves concernés vont du CP au CM2, et sont issus des écoles Saint-Matthieu et Sainte-Scholastique. La capacité d'accueil est de douze élèves. Il reste très peu de places. Les inscriptions sont prises à l'accueil du centre social (situé à 1, rue Mozart).

### Trois ateliers

Les enfants sont répartis en trois groupes et effectuent un roulement pour suivre chacun des trois ateliers par séance. Le premier est consacré à la logique et la gestion du matériel scolaire (crayons, règle, gomme...). Il inclut également des exercices d'observation (savoir reconnaître les ressemblances et les différences...), de coloriage et de reproduction de dessin.

L'expression orale, le travail de la mémoire et de l'imagination sont au cœur du deuxième atelier. Par exemple, les enfants doivent deviner ce qui se cache derrière un dessin dont ils ne voient qu'une seule partie. « C'est surprenant ce qu'ils peuvent voir ! », s'étonne Danièle.

Enfin, le dernier atelier se veut très ludique. Son but est de ne pas trop surcharger les enfants par l'apprentissage. On joue ainsi aux cartes ou aux dominos.

L'objectif global est d'aider les enfants à acquérir des méthodes susceptibles de faciliter l'accès au savoir, élargir leurs centres



L'objectif global est d'aider les enfants à acquérir des méthodes susceptibles de faciliter l'accès au savoir. Photo RL

d'intérêt et valoriser leurs acquis.

**Le mot du directeur**

« Cette action s'inscrit dans le Contrat de ville avec la Préfecture de Moselle visant à renforcer la cohésion sociale et l'égalité des chances, précise Fabrice Mangin, le directeur du centre social. L'objectif est de proposer aux enfants une méthodologie de travail tout en s'amusant. Il ne s'agit pas de leur imposer un temps de travail scolaire supplémentaire. Les parents sont étroitement liés au contenu et au suivi de cette action. Cette initiative émane d'une demande de parents et d'échanges concertés avec les écoles l'année dernière ».

### Partager des moments de bonheur

La dernière réunion de Solise-niors a été l'occasion de faire le bilan du voyage à la Petite Pierre. Cette expédition a été rendue possible grâce aux nombreux partenaires. Tout d'abord, l'ANCV qui finance une partie du coût du séjour dans la mesure où les chèques-vacances non utilisés sont reversés au profit des aînés. La Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) a également apporté sa contribution en finançant le transport et le chauffeur. Enfin, les municipali-

tés de Guénange et Bertrange-Imeldange sont des partenaires privilégiés. Ce genre d'initiative permet de partager des moments de bonheur, de créer du lien et d'éviter l'isolement.

Les participants à la réunion ont également rappelé la mission principale de l'association Solise-niors : permettre aux Guénangeois et Bertrangeois âgés de plus de 65 ans ou handicapés de rester à leur domicile dans de bonnes conditions, le plus longtemps possible.



Ce séjour a ravi les participants. Photo RL

### Marche des pompiers

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Guénange organise une marche populaire IVV aujourd'hui, dimanche 15 novembre. Le départ sera donné salle Pablo-Neruda. Deux parcours de 10 et de 20 kilomètres seront proposés. Les participants pourront partir de 7 à 12 h pour les 20 km et de 7 à 14 h pour les 10 km. Restauration sur place.

## NÉCROLOGIE

### Mme Vincente Garijo

**METZERVISSE.** — Nous apprenons le décès de Mme Vincente Garijo, née Flechero, survenu le 13 novembre dernier à Thionville, à l'âge de 84 ans.

Née le 16 mai 1931 à Gouraya (Algérie), Mme Vincente Garijo avait pris pour époux M. Antoine Garijo qu'elle a eu la douleur de perdre en 2003.

De cette union sont nés six enfants.

Par la suite, de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial.

Mme Vincente Garijo était domiciliée à L'Ehpad Sainte-Élisabeth de Metzervisse.

La défunte repose au centre funéraire Saint-François à Thionville. Ses obsèques seront célébrées le mardi 17 novembre, à 15 h, en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Thionville.

Elles seront suivies de son inhumation au cimetière Saint-François de Thionville.

Nos condoléances à la famille.

## STUCKANGE

### Conseil municipal mercredi

Les élus sont convoqués le mercredi 18 novembre, à 20 h, en mairie pour une réunion du conseil municipal avec dix points à l'ordre du jour.

Ils auront à débattre, entre autres, du logiciel de chasse, d'une servitude EDF, de l'exclusion du droit de préemption sur le lotissement L'Orée du Bois, d'un échange de terrain et de la fin de la phase d'étude du PLU.

## LUTTANGE

### Bois de chauffage à façonner

Les habitants du village désireux de façonner du bois de chauffage dans les parcelles n° 6, 22 et 28 dans la forêt de Luttange sont priés de s'inscrire en mairie aux heures d'ouvertures de la mairie ou téléphoner aux numéros suivants :

-06 41 70 27 10  
-03 82 83 97 03  
Inscription au 31 décembre.

## METZERESCHE

### Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes ayant emménagé dans la commune en 2015 peuvent venir s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2015.

Ces actes administratifs peuvent se faire aux heures d'ouverture de la mairie, soit :  
-le lundi de 15 h à 19 h,  
-le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30,  
-le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.

La Direction et la communauté médicale DE LA CLINIQUE AMBROISE-PARÉ DE THIONVILLE 21, route de Guentrange vous informent de l'arrivée de

**Monsieur le Docteur Julien KOENIG chirurgien vasculaire**

à compter du 23 novembre 2015  
Consultations sur rendez-vous  
Tél. 03 82 82 27 12